

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 143 portant désignation des Membres des Bureaux d'Assistance Judiciaire près le Tribunal de Première Instance et le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti.

n° 143

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 janvier 1964

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1964

Date du numéro
1 mars 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés pour faire partie du Bureau d'Assistance judiciaire pendant l'année 1964 près le Tribunal de Première Instance de Djibouti les personnes dont les noms suivent : Le Président du Tribunal de Première Instance de Djibouti Président M. Pichon, chef du Service des Contributions Directes, délégué du Chef du Territoire Membre M. Genty, directeur de la Société Shell membre de statut légal » M. Abdallah Youssouf Kadami, notable Afar, chef du Quartier n° 1 » M. Abdallah Voussouf, notable, membre de statut Dankali » M. Abdoul Halim Ahmed Abdallah, notable arabe, commerçant rue de Rome » Sont désignés pour faire partie du Bureau d'Assistance judiciaire près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti pendant l'année 1964 les personnes dont les noms suivent: Le Président du Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti Président M. Gabirault, chef du Service des Affaires Administratives Etat, délégué du Chef du Territoire ... Membre M. Poupeau, directeur de la Société C.M.A.O. membre de statut légal » M. Abdi Mouhoumed, entrepreneur, membre de statut Somali » M. Dabela Guirkala, notable, membre de statut Dankali » M. Mohamed Omar Saleh, commerçant, membre de statut Arabe »